

Les salariés barrent la route de Blagnac

Depuis deux jours, les Job ont installé un barrage devant l'entrée de leur usine. Craignant le pourrissement de leur conflit, ils ont décidé d'exposer à nouveau leur combat dans la rue

Un tapis de papier blanc étalé sur la chaussée devant l'entrée de l'usine. De longs serpentins (des rouleaux d'étiqueteuses) qui pendent des fils électriques et des arbres.

Au beau milieu, des salariés entretiennent un grand feu, alimenté par des pneus, d'où s'échappe une épaisse fumée noire.

Dans la nuit de lundi à mardi, sur le coup de minuit, les Job sont passés à l'action spectaculaire. Depuis deux jours, ils bloquent la route de Blagnac. Imposant une déviation de la circulation par l'étroit chemin des Sept-Deniers où d'importants bouchons se sont formés mardi en fin d'après-midi.

« On dirait qu'il a neigé », s'amuse les enfants de l'école



Les Job ont installé un spectaculaire barrage sur la route de Blagnac. (Photo « La Dépêche » Michel Viala)

maintiennent pourtant : « Nous avons été les premiers à être solidaires, nous le sommes toujours. Ils se battent pour leur boulot ».

« Tout s'enlise »

« Il faut faire bouger les choses. Tout s'enlise. Rien n'avance. On commence à nous oublier. On essaie de faire un peu de bruit », commentait, hier, un

fense de l'emploi notamment », ajoutait Bernard Margras, un des délégués du personnel.

Avec la généralisation des grèves et des manif, les Job craignent que leur combat soit noyé dans la masse.

« Nous sommes devant un dilemme : soit on maintient la pression sur les politiques, soit on rentre dans l'entreprise et on

« Bougez-vous »

« Nous disons aux élus : bougez-vous, sinon vous aurez 300 chômeurs de plus. Nous demandons que chacun fasse plus que ce qu'il fait. On nous dit : c'est Baudis qui bloque », expliquait les délégués après une entrevue, hier matin, avec Pierre Izard, le président du conseil général.

d'en-face. Mais l'action des Job ne fait pas sourire tout le monde. Elle a des répercussions sur l'ensemble du quartier et les ouvriers en sont bien conscients.

Le détournement des automobilistes, c'est autant de clients en moins pour les commerçants qui

ouvrier après avoir passé une partie de la nuit à battre le pavé et à tenter de se réchauffer devant les flammes.

« Nous devons nous distinguer du conflit national, nous démarquer, même si nous avons des objectifs communs sur la dé-

meurt déprimé et asphyxié », expose Bernard Margras.

Refusant de céder à la tentation de la résignation, ils ont donc choisi la première option. Affichant une détermination intacte même si le doute semble s'être insinué dans les rangs.

Les Job sont las de « ne rencontrer que des gens qui nous disent qu'ils ne sont pas responsables ».

Or leur dossier n'avance pas. Scheufelen, le papetier allemand, refuse de négocier son plan de reprise qui prévoit le transfert du façonnage dans la banlieue de Stuttgart et la suppression de 150 des 300 emplois.

Les commerçants comme les habitants du chemin des Sept-Deniers, engorgé, s'inquiètent d'un éventuel prolongement du barrage.

Jusqu'à quand tiendront-ils lesiège sur la route de Blagnac ?

Ils ne le savent pas. « On a beau occuper la rue, il ne se passe rien », constatent-ils amèrement, tout en craignant que dans leur cas aussi les pouvoirs publics misent sur le pourrissement du conflit.

Pourtant le temps presse. Le tribunal de commerce doit statuer sur le dossier Job le 15 décembre (lire encadré).

Hier soir, les Job s'apprétaient à passer une nouvelle nuit dans la rue.

Philippe BERNARD

Tribunal de commerce : un calendrier serré

C'est le 15 décembre en principe, sauf perturbations de La Poste qui obligeraient à revoir la date, que le tribunal de commerce de Toulouse se réunira pour statuer définitivement sur l'avenir de Job.

« Sa décision sera rendue avant la fin de l'année et, même avec les recours toujours possibles, la décision ultime interviendra aux alentours de la fin du mois de janvier 96 », précise le président Fournié.

Au cours de la réunion contradictoire du 15 décembre, le tribunal entendra toutes les parties, les salariés, le juge-commissaire, l'administrateur, le Parquet et le reprenneur, l'Allemand Scheufelen.

« En dépit des déclarations faites, c'est la seule candidature de reprise sérieuse reçue par le tribunal », affirme le président. « L'offre financière est bonne, l'offre sociale n'est pas satisfaisante poursuit le président Pierre Fournié. Mais, en face de ça, nous n'avons rien et l'administrateur ne peut maintenir l'entreprise en activité longtemps, faute de moyens financiers pour payer les salaires et l'Urssaf ».

Autant de contraintes qui inscrivent les prochains développements du conflit Job dans un calendrier particulièrement serré.

G. T.

JOB

Pour préserver l'emploi, pouvoirs publics et collectivités doivent agir

La société JOB, la marque, les « savoir-faire » acquis depuis 65 ans, font partie du patrimoine Toulousain, régional, national.

Les pouvoirs publics locaux, Préfet, Mairie de Toulouse, Conseils général et régional doivent donc conjointement faire les efforts maximum, politiques et financiers, pour garantir les emplois et l'activité de la société ici.

Les populations de l'agglomération Toulousaine et au-delà ne comprendraient pas que les moyens mis en œuvre pour faire venir des entreprises nouvelles ne soient pas utilisés de la même façon pour préserver les atouts existants et leurs emplois. Mairie, Conseils général et régional l'ont fait pour implanter Storage-Teck (80 emplois) et délocaliser Air-Inter et Air-France.

Ils peuvent garantir des emprunts. Ils disposent d'outils de financement notamment (l'IRDI) ; ils peuvent donc par ce biais être les partenaires d'un reprenneur principal et permettre ainsi de garantir la pérennité de l'entreprise JOB et de ses emplois.

Charles Marziani, président du Groupe communiste à la Mairie de Toulouse dans un communiqué :

« En lien avec les salariés, c'est ce que proposent les élus communistes. Ils s'adressent aux populations pour faire soutenir ces orientations. Ils interviennent positivement dans les assemblées où ils sont, pour permettre qu'une solution réelle soit trouvée, sans laisser les financiers régler à leur guise le problème. De fait, ils mettent en œuvre un « droit d'ingérence » dans la gestion des entreprises, à l'opposé du laissez faire actuel qui conduit au désastre.

Alors, ensemble agissons »...

D'autant que cette semaine un comité d'entreprise est convoqué pour envisager un plan de licenciement.